LOIRE TOURISME

Bilan touristique 2024

Nuitées Touristiques

Juillet 2025

FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

Nuitées quotidiennes des touristes français et étrangers dans la Loire en 2024

9.25 millions de nuitées touristiques

enregistrées en 2024 dans la Loire
> soit une fréquentation en hausse (+2.7%) par rapport à 2023.
> Se rapproche du volume 2019 : -1%

25 000 nuitées par jour en moyenne

Journée la moins fréquentée : le 14 janvier avec 12 700 nuitées

Pic de fréquentation : le 24 décembre avec 89 400 nuitées

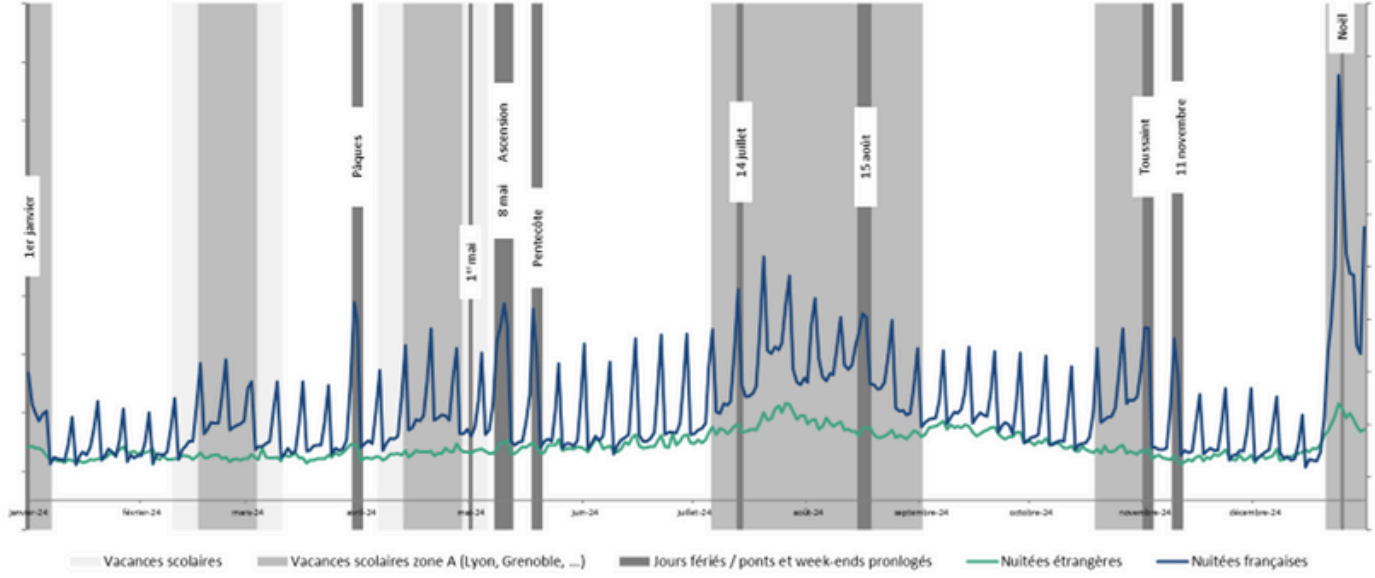

Source : Dispositif Flux Vision Tourisme

FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

Répartition des nuitées vacances/hors vacances

Des vacances d'été en hausse et une part grandissante des vacances d'hier :
Globalement, sur les périodes de vacances scolaire, la fréquentation est en hausse (+4.7%) par rapport à 2023.

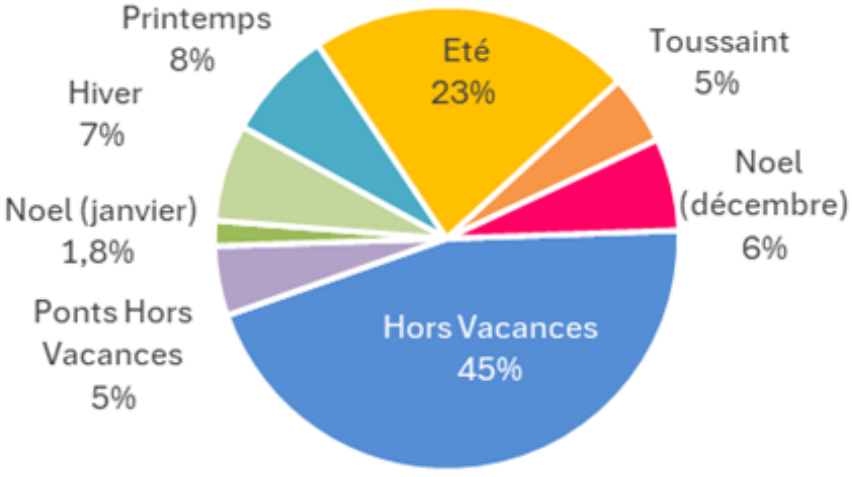

Les vacances été représentent 23% des nuitées annuelles. Cette fréquentation estivale, boostée entre autres par les Jeux Olympiques d'été, est en hausse par rapport à 2022 (+3.8 %) et est repassée au-dessus à l'activité 2019.

Les vacances d'hier, qui représentent 7% des nuitées touristiques annuelles, progressent de 4% par rapport à 2032 et dépassent de 2% le niveau de 2019.

Source : Dispositif Flux Vision Tourisme

FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

Répartition des nuitées touristiques par zone infra départementale

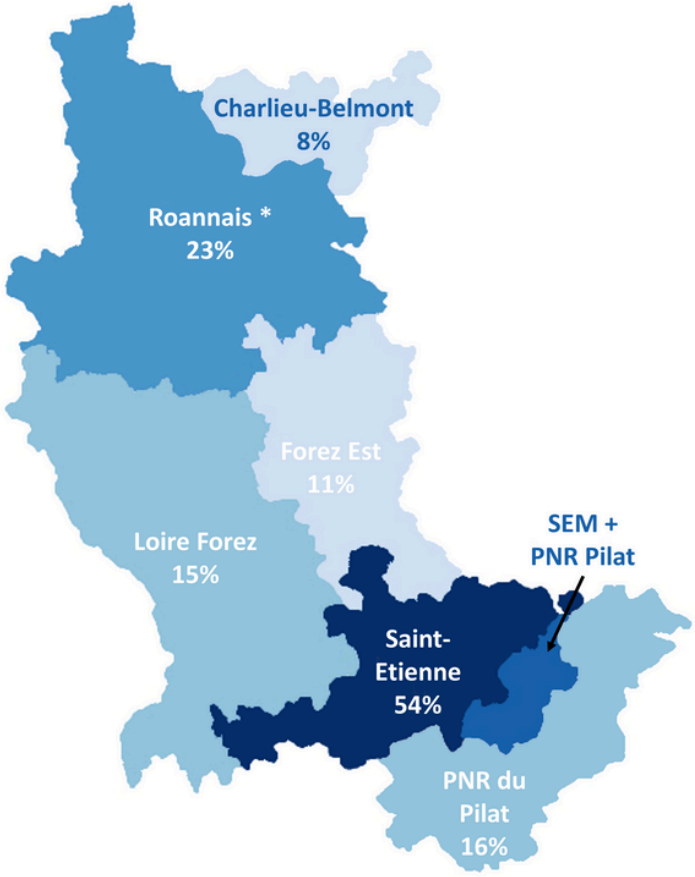

La Zone Saint Etienne Métropole concentre 54% des nuitées touristiques observées sur le Département de la Loire.
Le Roannais compte 23% des nuitées départementales, le PNR du Pilat 16%, Loire Forez 15%, Forez Est 11% et le Pays de Charlieu-Belmont 8%

Les zones incluant les grands pôles urbains du département concentrent la majorité des nuitées françaises et étrangères :

- Saint Etienne Métropole : 64% des nuitées étrangères et 48% des nuitées françaises.
- Roannais : 17% des nuitées étrangères et 27% des nuitées françaises

Alerte méthodologique : Les zones infra-départementales observées peuvent se superposer, à l'instar de Saint Etienne Métropole et du PNR du Pilat ou du Roannais et de Charlieu-Belmont qui partagent certaines communes. Les pourcentages présentés sont les parts des nuitées pour chacune des zones. Les parts ne sont pas cumulables et leur somme n'est pas égale au total départemental.
** Roannais : Zone regroupant Roannais Agglomération, ainsi que les communautés de Communes du Pays d''Urfé, des Vals d'Aix et Isable, de la COPLER et du Pays de Charlieu Belmont*

Source : Dispositif Flux Vision Tourisme

FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

Origine géographique des touristes Français

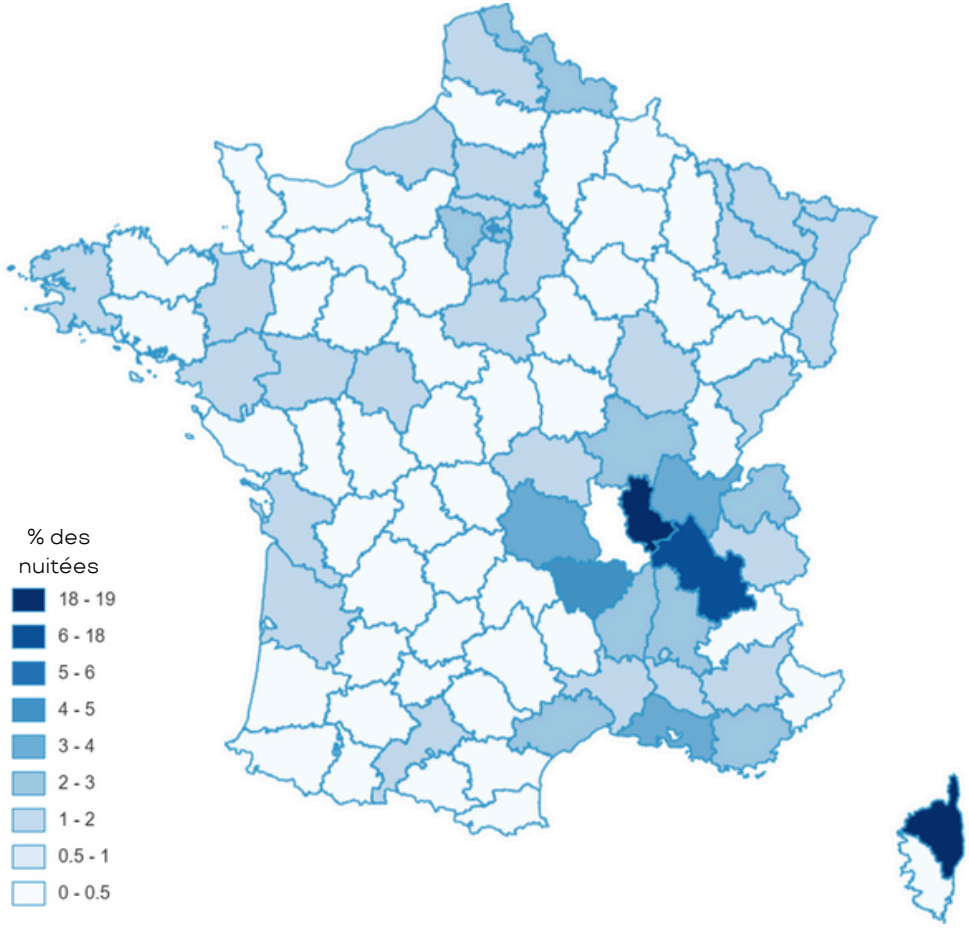

Principales régions émettrices

Auvergne Rhône Alpes : 44%
Ile de France : 14%
PACA : 8%
Occitanie : 7%

Top 5 des départements d'origine des touristes français

Rhône : 19%
Isère : 6%
Haute Loire : 4%
Paris : 3.5%
Bouches du Rhône : 3%

Source : Dispositif Flux Vision Tourisme

METHODOLOGIE

ENQUETE «FLUX VISION TOURISME»

Flux Vision tourisme est une solution de mesure de la fréquentation du tourisme développée par Orange grâce à la téléphonie mobile et co-construite avec le Réseau National des Destinations Départementales (Tourisme et Territoires). Elle est aujourd'hui utilisée par plus de 50 départements. Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développements depuis 2012.
Une segmentation (qualification d'un mobile en « touriste », « résident », ...) est effectuée en tenant compte de l'adresse de facturation et des durées et fréquences de séjours.
Un redressement est effectué pour passer de X mobiles à Y personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobile et la part de marché d'Orange.

Note d'utilisation : « Flux Vision Tourisme » est une méthode innovante et récente. Elle fait l'objet de travaux permanents d'optimisation tant dans ses méthodes de production que de traitements. Les données sont donc sujettes à évolution dans l'avenir.
Des évolutions méthodologiques ayant été appliquées sur les données 2019, il ne faut pas comparer ces données avec les chiffres des années précédentes.

Définitions
Touriste : Personne facturée en dehors de la Loire ou étranger ayant effectué entre 1 et 31 nuitées et moins de 5 séjours au cours des 3 derniers mois, fréquentant le territoire sur de courtes durées pour tout motif (personnel, professionnel) et dans toutes formes d'hébergement (marchand, résidence secondaire, famille)
Excursion : déplacement de plus de 2h en journée (entre 6 h et minuit) dans le département, en dehors de la zone d'hébergement du touriste le soir de l'évaluation.

Contact observatoire :

Dorothée MARION
33(0)4 77 59 96 65
dorothee@loiretourisme.com

LOIRE
TOURISME

22, rue Paul Petit
F- 42100 Saint- Etienne

Suivez l'actualité du tourisme dans la Loire sur
pro.loiretourisme.com